



**Brune POIRSON, secrétaire d'État auprès du
ministre d'État, ministre de la Transition
écologique et solidaire**

Paris, le vendredi 18 mai 2018

Communiqué de presse

Dioxyde de titane : y renoncer est possible

A l'occasion de la visite de l'usine de bonbons « Têtes brûlées », Brune Poirson, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire a mis en avant les bonnes pratiques des entreprises alimentaires qui suppriment de leurs recettes le dioxyde de titane, une substance dont les risques sur la santé restent mal connus.

Présent dans l'alimentation sous forme nanoparticulaire à travers l'appellation E171, le dioxyde de titane est couramment utilisé comme pigment pour apporter un aspect blanc vif et lisse aux pâtisseries ou aux confiseries ou pour opacifier les yaourts ou encore les crèmes glacées. Sa seule vertu étant esthétique, il ne lui est reconnu aucune valeur nutritive.

Pourtant, en janvier 2017, l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) a publié une étude sur l'ingestion du dioxyde de titane mettant en évidence des phénomènes d'inflammations cellulaires potentiellement précurseurs de cancérogénèse. D'autres études suspectent également des effets de même nature.

Face à cela les pouvoirs publics français ont réagi :

- en demandant dès février 2018 à la Commission européenne de suspendre l'utilisation du dioxyde de titane et de réévaluer ses impacts. L'agence européenne pour la sécurité alimentaire (EFSA) a été saisie et rendra un nouvel avis d'ici l'été 2018 ;
- par un amendement dans le cadre du projet de loi sur les États généraux de l'alimentation, porté par Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, permettant le cas échéant d'adopter d'ici la fin de l'année 2018 les mesures visant à suspendre la mise sur le marché et l'usage du E171 ;

Dans cette dynamique, Brune Poirson a tenu à rencontrer aujourd'hui les dirigeants de l'entreprise « Verquin confiseur » à Tourcoing qui, dans la lignée de nombreux industriels (Lutti, Système U, Carambar and Cie, etc.), ont décidé volontairement de retirer le dioxyde de titane de leurs produits phares, dans ce contexte de forte incertitude scientifique et au regard du caractère superflu de cet additif alimentaire..

Selon Brune Poirson : « ***Il est essentiel de s'interroger sur l'utilité réelle d'une substance dont le seul intérêt serait de rendre plus blanc que blanc les aliments alors que des doutes sérieux pèsent sur les risques sanitaires associés à son ingestion. Le gouvernement est déterminé et c'est la raison pour laquelle j'ai voulu mettre en avant les bonnes pratiques des entreprises précurseurs qui, sans attendre, ont déjà choisi le retrait du dioxyde de titane de leurs produits.*** »

Consultez ici notre fiche sur « Le dioxyde titane en 10 points »

Retrouvez le communiqué de presse en ligne

Contact presse : 01 40 81 81 23
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)